

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 38 (1897), p. 249-253

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38__249_0

© Société de statistique de Paris, 1897, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 8. — AOUT 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUILLET 1897.

SOMMAIRE. — Election de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, MM. Yves Guyot et Alfred Neymarck. — Communication de M. Yves Guyot sur l'industrie et le commerce en France; discussion : MM. Alfred Neymarck, Juglar et Yves Guyot. — Communication de M. le D^r Léon Vacher sur le recrutement dans ses rapports avec la population; discussion : MM. Raphael-Georges Lévy, Adolphe Coste, D^r Chervin, A. Neymarck, Yves Guyot, J. Bertillon, et D^r Vacher.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le D^r Jacques Bertillon.

Le procès-verbal de la séance du 16 juin 1897 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité :

Membre correspondant :

M. E.-R.-L. GOULD, professeur à l'Université de John Hopkins, à Baltimore, domicilié à New-York;

Membre associé :

M. CARROLL D. WRIGHT, commissaire du Département du travail, à Washington.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL cite, comme ouvrages reçus par la Société : 1° un volume de M. Georges Hamon contenant un résumé des cours qu'il professe depuis dix ans à l'Institut commercial de Paris et à l'Association philotechnique; c'est un *Abrégé historique et pratique des assurances maritimes, incendie, vie, accidents et agricoles*; 2° une brochure de M. Ernest Brelay, intitulée : *l'Instabilité commerciale*, conférence faite à la chambre de commerce de Nice, le 24 mars 1897, sur les résultats des tarifs douaniers de 1892 et la nécessité du retour aux traités de commerce.

M. le Secrétaire général est heureux d'annoncer que la Société d'économie sociale a bien voulu compléter, dans la mesure du possible, les collections de la *Réforme sociale* et des *Ouvriers des deux mondes*, que possède la bibliothèque de la Société de statistique de Paris.

M. Yves GUYOT présente, au nom de la librairie Hachette, une livraison du *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*.

M. Alfred NEYMARCK offre à la Société, de la part de M. J.-A. Blanchet, biblio-

thécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre de la Société des antiquaires de France, une intéressante étude sur les dépenses de la maison du comte de Provence en 1774, d'après un cahier manuscrit dont voici le titre : *Menu général de la maison de Monseigneur, comte de Provence, pour l'année 1774*, composée de 365 jours, dont 220 en gras et 145 en maigre. Les relevés que M. Blanchet a établis sont des plus précieux pour les économistes et les statisticiens, car ils contiennent des renseignements qu'on chercherait vainement dans les livres de l'époque sur l'histoire du prix des denrées et des salaires.

M. Yves GUYOT communique une *Note sur l'industrie et le commerce de la France*. Après avoir montré comment se répartit, sur le territoire, la population agricole, industrielle et commerciale, M. Yves Guyot énumère les progrès réalisés dans les principales industries, met en relief le développement du commerce et de la navigation, et examine l'influence des tarifs de 1892 sur les importations et les exportations. Cette communication, qui a été écoutée avec un vif intérêt, paraîtra *in extenso* dans la livraison de septembre prochain de ce Journal.

M. Alfred NEYMARCK fait remarquer que, si on compare entre eux, à des dates antérieures, les chiffres que M. Yves Guyot a relevés dans son intéressante statistique, on s'aperçoit immédiatement :

- 1° Des progrès économiques, financiers, commerciaux réalisés par le pays;
- 2° De l'accroissement de la richesse publique.

M. Alfred Neymarck a pris comme termes de comparaison les années 1869, 1876 et la période actuelle 1895 à 1897. Il signale quelques indices caractéristiques de la prospérité générale; les uns révèlent le plus ou moins d'activité du travail, à un moment donné; les autres suivent les progrès de l'outillage national ou marquent le niveau de la richesse acquise ou du crédit public.

Depuis 1869, la circulation postale a presque triplé; la circulation télégraphique est près de neuf fois plus forte; le tonnage des chemins de fer a doublé; le nombre des voyageurs a triplé; les recettes des chemins de fer, qui étaient de 696 millions, se sont accrues de plus de 500 millions; la navigation intérieure a doublé; il en est de même de la production de la houille et de la consommation qui passe de 24 à 38 millions. La production de la fonte s'est accrue de 33 p. 100. Les escomptes à la Banque de France s'élèvent de 6 milliards 628 millions à 8 milliards 621 millions, malgré la concurrence des Sociétés de crédit et banques particulières, dont le portefeuille d'effets de commerce n'a jamais été aussi élevé. La fortune mobilière a pris un développement prodigieux, ainsi qu'en témoignent le nombre de valeurs cotées à la Bourse, les droits de timbre et d'abonnement perçus par le Trésor, les valeurs sur lesquelles ces droits sont assis, le nombre des titres déposés à la Banque et dans les principales sociétés et le capital qu'ils représentent. Les dépôts dans les caisses d'épargne, qui étaient de 750 millions en 1869, dépassent 4 milliards, le nombre de livrets n'a jamais été aussi élevé : 8 millions de livrets; les dépôts de fonds dans les banques et sociétés de crédit dépassent 1 milliard 1/2. Les rentes, les valeurs de placement n'ont jamais atteint des cours aussi élevés qu'en ce moment. Et, pendant que tous ces faits démontrent la marche progressive et prospère du pays, on peut dire aussi que les œuvres d'assistance, de charité n'ont pas été oubliées dans ce relèvement industriel, commercial et financier.

Sans doute, tout n'est pas pour le mieux, et on peut opposer des ombres à ce tableau; mais M. Alfred Neymarck a tenu, par quelques faits précis, à montrer qu'il ne fallait pas sans cesse, comme nous en avons trop l'habitude dans notre pays, nous décrier nous-mêmes, déprécier notre propre valeur. Il ne faut pas répéter sans cesse que « les affaires ne vont pas », que « le commerce est en décadence », que « les impôts sont accablants ». Il faut montrer que, depuis la guerre, la France a trouvé en elle-même, dans sa vitalité et son énergie, les ressources nécessaires pour payer plus de 32 milliards pour la dette publique et les dotations; 25 milliards pour la guerre, la marine et les colonies; 3 milliards pour l'instruction publique; 5 milliards pour les travaux publics, sans compter les dépenses faites par les compagnies privées. Nous avons acquitté les 12 milliards qu'ont coûtés la guerre

de 1870 et la Commune de 1871. La France qui, pour les chemins de fer, était au sixième rang, est maintenant tout près du premier. Si notre pays s'était appauvri, où donc aurait-il trouvé les milliards qui lui étaient indispensables pour reprendre son rang dans le monde et se refaire lui-même? car, au lendemain de la guerre, tout était anéanti. Ce que nous devons dire, c'est qu'aucun pays, malgré les charges qu'il supporte, n'a donné des preuves aussi merveilleuses d'activité et de progrès et que tous ces progrès seraient plus brillants encore si la nécessité n'avait pas obligé le pays à supporter des budgets et des impôts de plus en plus lourds, et si, à égalité de charges, nous avions pu lutter avec les concurrents qui nous entourent.

M. Clément JUGLAR désirerait que M. Yves Guyot fit ressortir, en quelques mots, les conclusions de son travail, car il s'est borné à un simple exposé.

M. Yves GUYOT déférera volontiers plus tard au désir exprimé par M. Juglar, mais c'est à dessein qu'aujourd'hui il s'est contenté de constater sans comparer ni conclure; il n'a pas voulu donner à la note qu'il vient de lire un caractère de thèse, encore moins de polémique. Il trouve, cependant, M. Neymarck bien optimiste. Les tarifs de 1892 ont été néfastes; il n'est pas douteux qu'au point de vue des débouchés extérieurs notre commerce et notre industrie sont en recul et l'on ne peut s'empêcher d'admirer l'énergie de nos commerçants et de nos industriels qui, malgré la situation difficile qui leur est faite, résistent quand même et se maintiennent dans certaines bonnes conditions. La politique protectionniste est très lourde pour nous; elle ferme les débouchés, ce qui est d'autant plus fâcheux que nous n'achetons que des matières premières et des objets d'alimentation. Comment obtenir des résultats favorables avec l'instabilité commerciale dont on souffre? En une même semaine, neuf projets d'élévation de droits de douane ont été déposés au Parlement. Chaque fois qu'un progrès se produit au dehors, on propose d'augmenter le droit d'entrée de 200 et 300 p. 100. En outre, une partie considérable de l'impôt est détournée de son objet, les dépenses générales, au bénéfice d'intérêts particuliers et au détriment du consommateur. On a donc raison de dire que la situation n'est pas bonne.

M. le D^r Léon VACHER appelle l'attention de la Société sur *le recrutement dans ses rapports avec la population*. Il constate que, malgré la diminution des naissances, le nombre des conscrits examinés par les conseils de revision augmente d'une manière sensible depuis quelques années, et il trouve l'explication de ce fait : 1^o dans la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité qui fait inscrire, chaque année, sur les listes du tirage, de 4 000 à 5 000 étrangers naturalisés; 2^o dans les progrès de l'hygiène et 3^o dans la protection plus efficace de l'enfance, grâce à la loi Roussel (23 décembre 1874); il y a moins de décès de la naissance à la conscription et surtout dans la première année de la vie. La survie moyenne pour toute la France est de 67 p. 100.

Cette communication, que l'on pourra lire dans le prochain numéro, a provoqué les observations suivantes :

M. Georges-Raphaël LÉVY voudrait savoir si l'abaissement de la taille n'a pas été une cause d'augmentation du nombre des conscrits propres au service.

M. VACHER répond qu'il existe bien une statistique relative à cette question; mais elle ne présente pas toutes les garanties d'exactitude désirables.

M. Adolphe COSTE demande à M. Vacher si son attention s'est portée sur l'alcoolisme. Les départements où l'alcoolisme est fréquent présentent-ils un déchet plus considérable que les autres pour la conscription?

M. VACHER n'a pas examiné la question à ce point de vue.

M. le D^r CHERVIN, appuyant les observations de M. Vacher, dit que l'augmentation de la survivance est un facteur très important. M. le D^r Lecerf a constaté que, dans une commune de la Seine-Inférieure, qu'il habite, le nombre des naissances, qui s'élevait à 1 200 il y a un siècle, n'est plus aujourd'hui que de 600, et que, cependant, le chiffre de la population est resté le même. Il n'hésite pas à attribuer ce résultat au développement de l'hygiène et à l'amélioration dans le vêtement et la

nourriture. C'est, en effet, ajoute M. Chervin, de ce côté-là, bien plutôt que dans le remaniement de l'impôt, qu'il faut chercher un remède à la décroissance de la population.

Abordant la question relative à l'alcoolisme, M. Chervin dit que les exempts pour infirmités s'élèvent à 50 p. 100 des réformés, moyenne qui est sensiblement la même qu'à l'étranger; mais qu'il y a, en effet, une plus forte proportion de réformés dans les départements ravagés par l'alcoolisme que dans les autres. L'abus de l'alcool engendre les affections mentales; en France, depuis 30 ans, les départements de la Bretagne offrent une moyenne très élevée d'alcooliques, et ce sont les départements où se présentent le plus d'exemptions de conscrits pour maladies cérébrales en général.

M. Alfred NEYMARCK signale, à ce sujet, une intéressante étude parue dans la dernière livraison de *La Réforme sociale* et dans laquelle il est établi que la mortalité est plus grande dans les départements où la consommation de l'alcool est plus élevée.

M. Yves GUYOT dit que l'on compare des situations qui ne sont pas identiques en fait. On parle de la Bretagne à propos de l'accroissement de l'aliénation mentale; mais on perd de vue qu'avant 1838 il n'y avait pas de statistique des aliénés; aussi, déclare-t-on qu'il n'y avait pas d'aliénés à cette époque, tandis qu'il y en a beaucoup aujourd'hui; mais rien ne prouve l'exactitude de cette assertion.

M. le Dr Jacques BERTILLON a remarqué aussi l'augmentation, d'ailleurs très légère, qu'a présentée dans ces dernières années le nombre des jeunes gens inscrits sur le tableau du recrutement. Cet accroissement a été très brusque, ce qui indique qu'il n'est pas dû à un abaissement de la mortalité, lequel s'est produit lentement et a été, d'ailleurs, très faible.

La loi protectrice de l'enfance de M. Théophile Roussel n'est entrée en application qu'en 1879 et 1880. Elle ne s'applique qu'aux enfants mis en nourrice hors du domicile maternel, c'est-à-dire qu'elle ne s'applique pas à l'immense majorité des enfants; les statistiques qui la concernent manquent absolument de clarté jusqu'à ce jour, en sorte qu'il est impossible de se prononcer sur l'efficacité de cette loi philanthropique.

Pour ces trois motifs, et surtout pour les deux premiers, M. Bertillon estime qu'il n'y a aucun rapport entre la loi Théophile Roussel et le nombre actuel des conscrits.

Tandis que le nombre des conscrits français s'est élevé passagèrement de 25 000 à 30 000 (augmentation qui ne se maintiendra pas, le nombre des naissances nous permet de l'affirmer), le nombre des conscrits allemands s'est élevé, depuis 1873 jusqu'à l'époque actuelle, de 330 136 à 448 433. Comme, depuis sept ans déjà, le nombre des naissances en Allemagne dépasse le nombre des naissances en France, il est fatal que, dans douze ou treize ans, contre un conscrit français, il y aura deux conscrits allemands.

Ni la loi Théophile Roussel, ni aucune loi d'hygiène ne pourront rien pour combler, ni même pour atténuer, d'une façon appréciable, cette différence. Pour que la France conserve son rang (je ne dis pas pour qu'elle reprenne sa situation ancienne, mais pour qu'elle cesse de descendre), il lui faut l'accroissement de 12 ou 13 pour 1 000 habitants, et par an, qu'on observe dans toutes les autres grandes nations, c'est-à-dire un gain annuel d'environ 500 000 à 600 000 existences. Or, la France perd, chaque année, 150 000 enfants de 0 à 1 an; quand même on les sauverait tous, ce qui est absurde, on serait encore loin de compte.

Mais il y a pis : cet abaissement de la mortalité serait suivi rapidement d'un abaissement corrélatif de la natalité, en sorte que la population n'y gagnerait rien. En effet, la majeure partie de ces 150 000 enfants morts au berceau sont volontairement remplacés par d'autres dans l'année qui suit. Si on les sauve, ils ne seront pas remplacés, et la natalité baissera d'autant. Ce n'est pas une simple hypothèse; les statisticiens ont observé depuis longtemps la loi du « parallélisme des mouvements de population ».

En résumé, M. Bertillon regarde comme passagère la légère augmentation du nombre des conscrits signalée par M. Vacher. Elle est insignifiante, si on la compare à l'augmentation progressive, régulière et considérable, du nombre des conscrits allemands, dont le nombre a augmenté de moitié depuis 1873, et doublera d'ici à une douzaine d'années.

Les lois relatives à l'hygiène, même en les supposant efficaces, ne peuvent avoir, sur le chiffre de la population, aucune influence.

M. VACHER réplique qu'il ne saurait y avoir aucun doute sur les conséquences de la loi de 1889 relative à la nationalité; le compte rendu du Ministre de la guerre en fait foi.

En ce qui concerne la mortalité infantile, elle était de 18 p. 100 il y a vingt ans; elle est aujourd'hui de 16 p. 100; dans les pays scandinaves, elle n'est plus que de 12 p. 100. Si nous parvenions à diminuer encore la mortalité, nous augmenterions notre contingent de 2 000 hommes par an. En Allemagne, il y a 485 000 conscrits, mais ce pays en aurait bien davantage, s'il conservait autant d'enfants que la France; il devrait en avoir 600 000; son coefficient de survie n'est que de 54 p. 100, tandis que le nôtre est de 67 p. 100. Un accroissement qui se maintient pendant cinq ans ne saurait être l'effet du hasard; il n'y a donc pas ralentissement.

M. le D^r CHERVIN estime que la question d'hygiène a une grande importance. On n'arrivera pas, sans doute, par ce moyen, à combler le déficit; mais la première économie est assurément celle des vies humaines.

La discussion étant close, M. le PRÉSIDENT annonce que la prochaine séance aura lieu le 20 octobre prochain et qu'à l'ordre du jour figurera une communication de M. Alfred Neymarck sur les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
Ém. YVERNÈS.

Le Président,
J. BERTILLON.

Légion d'honneur.

Par décrets du 28 et du 30 juillet 1897,

Ont été promus au grade d'officier :

MM. MORON (Camille), directeur de l'Office du travail;

HÉRAULT (René-Camille-Alfred), président de chambre à la Cour des comptes;

GAUWAIN (Paul-Marie-Joseph), sous-gouverneur du Crédit foncier de France.

A été nommé chevalier :

M. HAGUET (Henri), ingénieur civil, directeur du *Journal des transports*.
